



Compte-rendu du conseil municipal Du jeudi 07 septembre 2023

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures

ELUS :	Présents	absents	excusés	Procurations à :
BOURQUARD Jimmy			X	Hélène GAUTHIER
DARDAINE Agnès	X			
DARCOT Nicole	X			
DEMOULIN Robert	X			
GAUTHIER Hélène	X			
JACQUEMIN Roland	X			
JEANPERRIN Hervé		X		
SAHRAOUI Amar	X			Départ à 21h40
TAINA Agnès	X			
VARNEROT Éric	X			
VINEZ Christian	X			

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de voix délibératives : 10

1. Désignation du secrétaire de séance (délibération N°48/2023) :

Mme Hélène GAUTHIER a été désignée secrétaire de séance.

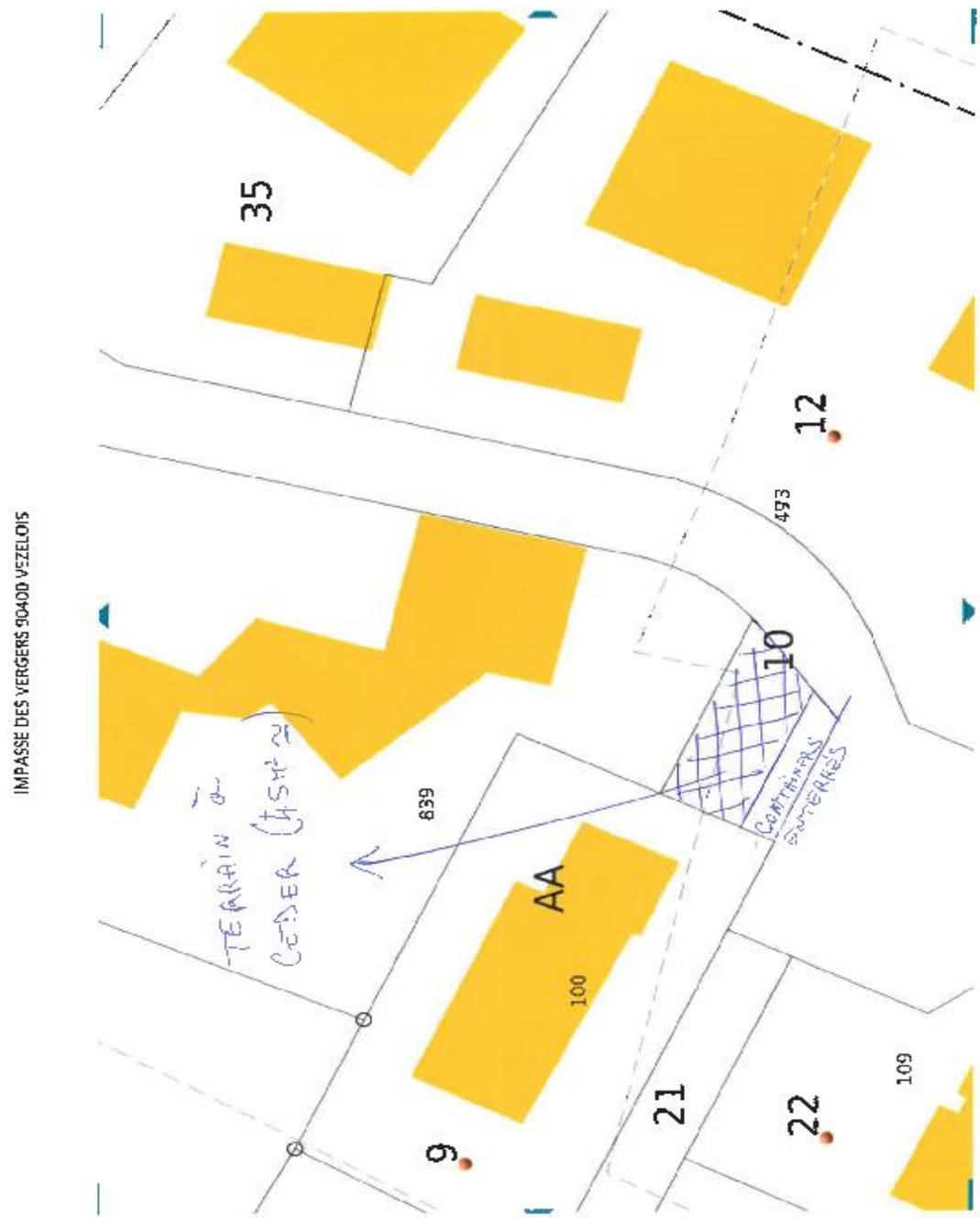
Résultat du vote : 10 pour, 0 abstention, 0 contre

2. Approbation du compte-rendu précédent (délibération N°49/2023) :

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors du conseil municipal du 20 juin 2023.

Résultat du vote : 10 pour, 0 abstention, 0 contre

3. Vente terrain rue des Vergers :





Pas de vote lors de cette séance. Les membres du conseil souhaitent plus de renseignements avant de prendre une décision.

4. Vente épaveuse :

Monsieur le Maire propose de vendre l'épaveuse mais pour ce faire il faudra la réparer.

5. Balayage des rues :

Monsieur le Maire propose de demander à une société extérieure de réaliser le balayage des rues. Il présente les devis pour deux heures de balayage. Pour Vézelois, il faudra plus de deux heures pour réaliser cette opération.

Faire le balayage juste avant le marquage au sol.

6. Marquage signalisation sol

Monsieur le Maire propose de refaire le marquage de la signalisation au sol par une société. Devis en cours. Le marquage sera peut-être réalisé en plusieurs fois.

7. Aménagement Miroir (304 rue de Brebotte) :

Au niveau du 304 rue de Brebotte, Monsieur le Maire propose d'installer un miroir pour avoir une meilleure visibilité pour les véhicules.

Le 304 devra mettre un stop et une ligne blanche (arrêté du 21/09/1981 avant la pose du miroir).



8. Électricité école :

- compteur tarif bleu
- La société CGC doit faire un contrat de maintenance et d'analyse. La société CGC effectue les relevés d'eau.

9. Travaux :

- Rue du lieutenant Muller : manque de béton dans le virage.
- Chemin de l'Etang : rebouchage des trous avec du béton.
- Rue des Chenevières et du Prairot

Demande de devis à réaliser.

- Chemin des Saints prés à voir aussi.
- Arbres au cimetière à abattre.

10. Forêt :

- Vente de bois : en attente
- Audit PEFC :

La commune de Vézelois fera l'objet d'un audit de terrain PEFC. Une date de rendez-vous doit être déterminée (19/09, 27/09 ou 4/10) entre l'ONF, Jimmy BOURQUARD, Hervé JEANPERRIN et Roland JACQUEMIN.

11. P.L.U :

L'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'urbanisme aura lieu en mairie du 11 septembre 2023 à 9h au 12 octobre 2023 à 18h.

M. René BAILLY, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'état en retraite a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon.



Mme Sylviane FOURE a été désignée en qualité de Commissaire enquêteur suppléante par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon.
M. le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au lieu, dates et horaires suivants :

Mairie 118 Rue de Brebotte - 90400 Vézelois
- Le mardi 12 septembre de 15h à 18h
- Le samedi 23 septembre de 9h à 12h
- Le mardi 3 octobre de 16h à 19h
- Le jeudi 12 octobre de 15h à 18h

Voir le lien internet pour déposer des remarques « préambules » il s'agit d'un registre dématérialisé

Annonces légales dans les journaux.

- Est républicain
- La terre de chez nous.

Diffusion sur :

- Illiwap
- Les rapides de la Praille
- Site internet de la commune
- Affichage en mairie

12. Questions diverses :

- Les feux « rue de Brebotte » ne sont pas respectés !
- Fauchage des accotements rue de Brebotte n'a pas été effectué par le Conseil Départemental.

La séance est levée à 22h40.

Prochain conseil : 25/10/2023